

CHAPITRE I

Mes origines familiales

Je suis né le 19 mars 1921, dans un petit penti au village de Guelen, en la commune de Briec-de-l'Odét, dans le département du Finistère. Le penti, qui veut dire en breton « un bout de maison », était une petite maison d'une ou deux pièces, où le propriétaire d'une ferme logeait une famille d'ouvriers agricoles gagée à l'année à son service. Mon père était ouvrier agricole. Ma mère, journalière agricole, n'était employée à la ferme qu'occasionnellement et surtout à l'époque des gros travaux. Mes parents élevaient une vache dans une petite étable attenante au penti et la nourrissaient à l'aide d'herbe, de foin et de pommes de terre qu'ils cultivaient sur une parcelle de terre, mise à leur disposition par le propriétaire. C'est ainsi que, pendant les trois premières années de ma vie, j'ai été élevé successivement à Guelen¹ et Kerecun, situés tous deux sur la commune de Briec-de-l'Odét.

J'étais l'aîné de trois enfants dont le deuxième décéda à la naissance. J'avais trois ans lorsque mon père trouva de l'embauche, comme manœuvre, à la papeterie d'Odet (Bolloré), fabrique de papier à cigarettes, située à une dizaine de kilomètres de Quimper. Mes parents se rendirent acquéreurs d'une modeste petite maison de deux pièces et d'un petit jardin d'environ quatre cents mètres carrés situé dans le village de Lestonan, sur la commune d'Ergué-Gabéric.

En plus de ses six jours de travail hebdomadaires à la papeterie, mon père, tous les dimanches, travaillait son jardin ou, pendant l'hiver, allait abattre des talus dans les fermes environnantes pour pouvoir récupérer à son profit les souches et les branches, ce qui évitait d'avoir à acheter le bois de feu.

À l'époque du foin et de la moisson, c'était aussi des dimanches de travail dans les fermes où l'aide des ouvriers de l'usine était très sollicitée. Les seuls dimanches de repos étaient ceux où nous recevions chez nous les familles des sœurs ou du frère de ma mère², ou ceux où nous étions invités à notre tour dans ces familles.

Ma mère effectuait des travaux de blanchissage de linge chez les instituteurs et, à l'occasion de gros travaux, elle allait travailler en tant que journalière dans les fermes des environs. Mes parents élevaient quelques poules et lapins qui étaient un appoint à leurs modestes revenus. L'alimentation de la famille se composait essentiellement de soupe de pot-au-feu, faite pour la semaine

dans un grand chaudron, de lard et de pommes de terre. Une fois par semaine, ma mère confectionnait une bouillie d'avoine dans une grande bassine de cuivre, une autre fois elle faisait des crêpes de froment et de sarrasin sur le feu de cheminée. Le dimanche, seulement, nous avions de la viande, steak ou rôti de veau, ou un lapin, ou une poule de l'élevage familial. C'était d'ailleurs l'ordinaire de presque toutes les familles. Nous n'étions pas malheureux, mais il fallait que ma mère calcule au plus juste ses dépenses ; elle tricotait, rapiécait et raccommodait ou rallongeait les vieux vêtements pour éviter des dépenses supplémentaires.

À l'âge de sept ans, mes parents me mirent à l'école publique, la seule école du village de Lestonan, pour y apprendre à lire, à écrire, à compter et aussi pour y apprendre le français. Ma langue maternelle était le breton. Tout le monde à Lestonan ne conversait qu'en breton. De la langue française, je ne connaissais que quelques rudiments. Cela me permit, à la rentrée scolaire, de servir d'interprète entre l'institutrice qui ne possédait pas un mot de breton et mon cousin germain qui ne connaissait pas un mot de français.

Deux ans après, M. Bolloré, le potentat de la papeterie, fit construire à ses frais, sur un terrain lui appartenant, deux écoles libres, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles.

Il mit en demeure ses ouvriers d'y inscrire leurs enfants pour la rentrée d'octobre. Un seul ouvrier refusa. Il était athée et, chose rare à l'époque, marié civilement. Il était sourd et muet. Malgré son infirmité et ses grandes qua-

lités professionnelles, il fut licencié le jour de la rentrée scolaire.

Quant à moi, mes parents furent donc contraints de m'envoyer à l'école privée. Je n'y restai qu'un an. En effet, dans le courant de l'année, Bolloré avait acheté deux nouvelles machines et congédié un certain nombre de manœuvres, devenu personnel en surnombre. Mon père faisait partie de cette charrette de licenciés.

Après son congédiement de chez Bolloré, mon père a exercé les métiers d'ouvrier agricole, de manœuvre dans les carrières de pierre, de terrassier sur les chantiers de constructions de route.

À la rentrée d'octobre suivante, l'école publique récupéra tous les enfants des ouvriers congédiés. Je changeai de nouveau d'école. Les deux écoles publiques, de filles et de garçons, étaient maintenant dirigées par M. et M^{me} Lazou. Ils nous préparèrent au certificat d'études primaires et certains au concours des bourses. J'étais dans ce dernier groupe. En septembre, M. et M^{me} Lazou vinrent annoncer à mes parents que j'avais obtenu une bourse entière pour le lycée de Quimper où je devais entrer en internat. Mes parents hésitèrent car ils me voyaient déjà gagé comme ouvrier agricole. Devant l'insistance des deux instituteurs, ils acceptèrent. Pour eux, l'achat de mon premier trousseau fut une lourde charge qu'ils eurent du mal à assumer.

M. et M^{me} Lazou étaient deux pédagogues extraordinaires, doués chacun d'une grande conscience professionnelle. Ils étaient aimés, estimés et respectés de toute la population.

Une ou deux fois par semaine, M. Lazou organisait à titre bénévole des cours du soir pour les jeunes agriculteurs. Après une courte dictée et un problème d'arithmétique, il leur enseignait les procédés d'amendement du sol. J'assistais à ces cours du soir.

À l'âge de douze ans, j'entrai donc au lycée. Les résultats de mes études se situaient plutôt dans la moyenne sauf en mathématiques où je réussis deux fois à obtenir le second prix de la classe. Je réussis à décrocher mon premier baccalauréat avec la mention « passable ». Au lycée, je me suis trouvé parmi les fils de familles bourgeoises. Dans ma classe nous n'étions que deux fils d'ouvriers agricoles, complexés par la situation inférieure de nos parents. Même le fils d'un petit exploitant agricole, ne fût-il que simple fermier, avait pour nous une situation sociale supérieure à la nôtre. Tous deux, nous sommes devenus des amis inséparables. Bien sûr tous les autres étaient nos copains, mais ce sentiment d'infériorité sociale avait créé en nous deux une grande timidité que j'ai conservée très longtemps.

En mai 1940, les Allemands envahirent la France. Le lycée de Quimper fut réservé aux externes et aux enfants de réfugiés du nord de la France. Les pensionnaires de Quimper furent expatriés à Concarneau où nous n'avions classe que le matin. La discipline était relâchée. Tous les après-midi, nous sortions en ville au lieu de rester travailler à l'école. Le résultat pour beaucoup, et pour moi en particulier, fut catastrophique. Je fus collé au bac de math élem. Je redoublai donc la deuxième

CHAPITRE II

Les portes de la clandestinité

Le premier trimestre s'achevait, nous étions aux vacances de Noël 1940. M^{me} Lazou, dont le mari capitaine dans l'armée française fut tué au combat dès les premiers jours de l'invasion allemande, vint me voir chez mes parents et me demanda de l'accompagner chez elle pour y rencontrer Malou, sa fille, et son gendre, René Le Herpeux, tous deux étudiants en médecine à Rennes. Le long du bref chemin qui séparait notre habitation de l'école, elle me demanda si je voulais bien faire partie d'un mouvement appelé le Front national¹ et distribuer des tracts et journaux clandestins. À M^{me} Lazou, pour qui j'avais une admiration sans borne et une profonde reconnaissance, je n'aurais rien su refuser. Cela aurait été pour moi inconcevable. Je lui répondis par l'affirmative mais objectai cependant que je n'étais pas communiste, que je souhaitais une colla-

boration de classes. Ce dont je ne m'ouvris pas à elle, c'est du fait que j'étais croyant. Elle le savait, d'ailleurs. J'avais été élevé dans la religion catholique. Depuis ma première communion, à l'âge de douze ans, je n'allais plus guère à la messe qu'une fois par an, à Pâques – c'était une tradition –, mais je restais croyant. Or, pour moi, le fait d'être croyant et celui d'être communiste étaient incompatibles. Je n'avais pas aimé non plus, avant-guerre, les chants bruyants de ceux qui revenaient en car de fêtes communistes et qui entonnaient à leur retour *L'Internationale*, les poings levés. Et puis que savais-je du marxisme ? Mon livre de philo au lycée, le Cuvelier, y consacrait cinq ou six lignes. M^{me} Lazou eut la délicatesse de ne pas me contredire. Mes sentiments anti-allemands et anti-pétainistes lui suffisaient.

Je pensais que le système idéal était celui des États-Unis, qui connaissaient un développement industriel rapide. Il est vrai que j'ignorais tout des problèmes raciaux, qui se résumaient pour moi dans les quelques manifestations spectaculaires et tragiques du Ku Klux Klan. Je ne pouvais imaginer qu'aux États-Unis la misère côtoyait l'opulence. Par contre, je n'étais pas anti-soviétique.

Chez M^{me} Lazou, je rencontrai René Le Herpeux qui m'exposa plus en détail le rôle que je devais jouer : distribuer des tracts et recruter, autant que faire se pouvait, d'autres amis. Je serais mis en relation avec un responsable régional. C'est ainsi que débuta très tôt mon action dans la Résistance. D'autres jeunes placés dans les mêmes conditions que moi, ayant le même

respect, la même confiance que celles que j'avais pour M^{me} Lazou auraient pu commencer très tôt leurs activités clandestines.

Début janvier 1941, M^{me} Lazou me remit un paquet de tracts, dont je commençai aussitôt la distribution, en glissant un exemplaire sous chaque porte du village, une fois la nuit tombée. À cette époque, nos tracts étaient signés PCF ou CGT ou « un groupe de Patriotes » ou « Femmes patriotes ». Quelques jours plus tard, elle m'appela à nouveau chez elle et me présenta celui qui serait mon responsable de groupe, André Quiniou, employé de perception à Quimper. Celui-ci m'expliqua le fonctionnement de ces petits groupes de patriotes en « triangles ». Chaque triangle était composé de trois camarades placés sous la direction d'un responsable.

Quelques jours après, il me présenta mes deux autres compagnons de triangle : Jean Bernard, employé de bureau à l'office du blé, et René Tressard, instituteur à Pleuven.

À Quimper, je prenais mes repas de midi dans un restaurant de la rue de Brest en compagnie de trois camarades de lycée, trois « primaires » normaliens, fort sympathiques. Mais après une altercation avec le patron qui refusait obstinément de me décompter les jours d'absence au cours desquels j'avais dû rester alité à la suite d'un refroidissement, je dus changer de restaurant. J'allai donc chez M^{me} Barré, près des Halles, où l'on me mit à la même table qu'un ami de Lestonan, Laurent Quéré, et d'un nommé Yves Dérédec, contrôleur au service de l'enregistrement.

Je pris la précaution de déménager la ronéo, bien emballée dans sa caisse, je la confiai pour la cacher à René Guillamet, adjoint technique au génie rural et époux d'une des institutrices de Lestonan. René Guillamet, qui disposait d'une voiture de fonction pour ses déplacements, alla la cacher dans un tas de bois chez sa belle-mère à Fouesnant. Je pris le large moi-même et allai demander l'hébergement dans une ferme tenue à Elliant par les parents d'un ancien collègue de lycée, Jérôme Jeannès. Je n'avais laissé l'adresse qu'à M^{me} Lazou. De toutes les personnes arrêtées, seuls Jean Bernard et René Tressard me connaissaient. Se doutant que ces deux-là n'avaient pas parlé, puisqu'aucune descente de police n'avait eu lieu à Lestonan, M^{me} Lazou demanda à mon père de venir me dire que je pouvais rentrer. Je réintégrai donc, au bout d'une semaine, le domicile familial et mon travail aux Ponts et Chaussées où l'explication de mon absence sembla satisfaire tout le monde. Je mis cependant la standardiste, M^{me} Martin, dans la confidence et lui demandai de m'alerter par téléphone si une personne inconnue d'elle venait à me demander. J'aurais eu le temps de m'éclipser avant que la police n'ait monté les deux étages qui séparaient le rez-de-chaussée de mon bureau. Je n'ai jamais eu d'alerte. Jean Bernard et René Tressard n'avaient pas parlé. À partir de ce moment-là, M^{me} Lazou et moi-même ne reçûmes aucune visite d'agents de liaison. J'étais coupé de tout contact à l'exception de ceux que j'avais établis avec une jeune professeur de Concarneau, M^{lle} Lucas et un employé de la préfecture, Roguès. Mais nous n'avions

aucun lien avec l'échelon supérieur. Il fallut attendre les vacances de Noël pour demander à René Le Herpeux, le gendre de M^{me} Lazou, de rétablir un nouveau contact. René Le Herpeux décida de m'envoyer un agent de liaison pour me mettre en relation avec un responsable régional. Nous convînmes d'un lieu de rendez-vous, chez M^{me} Lazou, et d'un mot de passe : « Je viens de la part de Fernand. » J'attendis le rendez-vous pendant deux mois.

1. Le « Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France » a été créé sous l'impulsion du Parti communiste clandestin en mai 1941. Déjà, dès Noël 1940, les communistes, dans toute la France (zone libre, zone occupée), appelaient les Françaises et Français de tous milieux, opinions, croyances à la lutte contre l'occupant. Dans le Finistère les premiers groupes ont été lancés fin 1941. À la Libération, le « Front national » était reconnu comme l'un des plus importants mouvements de résistance.

C'est en 1972 que l'extrême droite – Le Pen – usurpe le titre Front national. Le journal *Charlie-Hebdo* et René Roussel, représentant les combattants de la Résistance, engagent dès 1979 une procédure judiciaire pour restituer le titre Front national à son seul et légitime auteur : la Résistance.

Le 15 janvier 1998, le tribunal de grande instance de Paris juge recevable leur demande.

2. Sulfurisé. Lapsus de Mathias.

3. Dérédec est décédé en 1976.

CHAPITRE III

L'arrestation

Le 1^{er} mars 1943, un gars se présenta chez M^{me} Lazou et demanda à me voir. M^{me} Lazou lui dit que je ne serais rentré de mon travail que vers dix-neuf heures. Jusqu'alors elle logeait les agents de liaison. Je leur apportais un deuxième vélo à Quimper et ils me suivaient jusqu'à Lestonan. Cette fois le gars prétextait un rendez-vous à Quimper et dit qu'il ne pouvait m'attendre. Comme je devais commencer mon travail à neuf heures aux Ponts et Chaussées, il me fixa rendez-vous le lendemain à huit heures dans le hall de la gare de Quimper. Je devais fumer une cigarette, tenir un ticket de chemin de fer à la main et lire une revue peu courante, dont je ne me souviens plus du titre. À l'heure dite j'étais au rendez-vous, la cigarette aux lèvres, le ticket de chemin de fer à la main et lisant la revue. Un gars d'une trentaine d'années, vêtu d'un blouson et d'un

pantalon de golf, coiffé d'un béret et chaussé de gros brodequins s'approcha. Il me demanda du feu et, après qu'il eut allumé sa cigarette, me dit : « Je viens de la part de Fernand. » C'était le mot de passe convenu. Nous nous dirigeâmes vers la sortie. Dans la cour de la gare il me présenta à un autre gars correctement vêtu de bleu marine, et me dit que ce serait désormais mon nouveau responsable régional. Je ne me souviens plus des prénoms qu'ils se donnèrent. Nous allâmes à pied vers le centre-ville. Tous deux me questionnèrent sur les possibilités de faire redémarrer l'organisation et de la développer. Ils me parurent bien renseignés sur nos activités passées. Je racontai que je n'étais plus qu'en contact très épisodique avec un gars de la préfecture, une prof de Concarneau mais que j'avais la possibilité de recruter trois autres gars à Ergué-Gabéric. Ils me demandèrent alors de faire marcher tout de suite la ronéo. Le responsable régional m'aurait apporté un stencil dans les jours à venir. Je leur répondis que la ronéo n'était plus à Lestonan, que j'ignorais même où elle était. Ils insistèrent pour que je la récupère au plus vite. Je leur assurai que ce serait fait dès qu'un ami, agent du génie rural, pourrait, pour son travail, retourner là où il l'avait transportée.

Tout en marchant et bavardant, nous étions arrivés place Toul-al-Laër et nous entrâmes boire un café au « Central ». À neuf heures moins cinq je leur dis qu'il était temps que j'aille au bureau. Nous convînmes d'un nouveau rendez-vous pour après le déjeuner, à treize heures, rendez-vous auquel je me serais fait accompagner par le

gars de la préfecture. Je fixai le lieu de rencontre au bout de la rue Kéréon. Comme ils ne savaient pas où se trouvait cette rue, nous nous dirigeâmes vers la place Saint-Corentin. Nous étions arrivés devant le commissariat de police qui se trouvait alors place Laënnec lorsque je leur désignai du doigt le bout de la rue Kéréon, en face du porche de la cathédrale. À cet instant précis, l'homme au pantalon de golf me saisit les deux poignets et me dit : « Finie la comédie ! » L'autre me palpa tout du long du corps, à la recherche d'une arme éventuelle. Ils me bousculèrent alors vers le commissariat où je tombai à quatre pattes à la suite d'un croche-pied ou après avoir heurté une marche d'accès. J'avais eu affaire à deux flics et non à deux membres de l'organisation clandestine. Ils se présentèrent d'ailleurs : commissaire Mitaine de la police spéciale de Rennes et inspecteur Poitou de la même police. Ils reçurent les félicitations des cinq ou six gardiens de la paix qui se trouvaient là. Le commissaire Mitaine, l'homme au pantalon de golf et aux gros brodequins, se plaignit d'avoir été obligé de se déguiser de la sorte pour ne pas éveiller les soupçons des « communistes crasseux ».

Ils demandèrent aux agents de police de me mettre au violon en attendant de venir me rechercher vers dix heures. Ils commirent là une grosse erreur car dans la solitude de la cellule il me restait une heure pour réfléchir à tout ce que j'avais pu dire et ne pas dire pendant l'heure précédente.

Il y avait un principe au Front national comme dans toute organisation clandestine : connaître le moins

La maison d'arrêt de Vitré, qui a été désaffectée depuis et transformée en logements, était toute petite. Son personnel était composé d'un directeur et de quatre gardiens, tous d'anciens marins d'État. À l'exception du plus jeune qui nous a manifesté de la sympathie, les autres étaient de bons vichystes qui n'aimaient guère les « communistes ». Nous fûmes mis dans une cellule occupée déjà par un « politique » de la région nantaise pour attendre notre procès. L'assignation à comparaître le 15 avril 1943 à neuf heures devant la section spéciale de la cour, remise le 12 avril par un huissier de justice de Vitré, m'apprit que j'étais prévenu d'avoir « en 1942 à Ergué-Gabéric, en tout cas dans l'arrondissement de Quimper, détenu de mauvaise foi des tracts à tendance communiste et du matériel de diffusion tendant à propager les mots d'ordre de la III^e Internationale ou des organismes qui s'y rattachent ». Délits prévus et punis par les articles 3 modifiés par les lois du 31 décembre 1939 et de la loi du 14 septembre 1941 ¹.

Le 15 avril de très bonne heure, une dizaine de gendarmes vinrent prendre une vingtaine de camarades de la région nantaise, René Guillamet et moi-même. Ils nous enchaînèrent deux par deux et nous conduisirent en voitures cellulaires jusqu'à la gare où l'on prit le train pour Rennes. À la gare de Rennes, de nouvelles voitures cellulaires nous attendaient pour nous amener au palais de justice.

Dans la salle d'audience l'on nous enleva les menottes. L'un des gendarmes avait posé sa clef sur la balustrade séparant le public du prétoire. J'avais la main

presque dessus lorsqu'un prévenu, un Espagnol, lui fit remarquer son oubli ! Dommage car il s'est avéré que cette clef m'aurait été précieuse le soir même, lors du retour à Vitré.

On nous fit asseoir sur le banc des accusés. Il y avait là, en plus des vingt-deux qui arrivaient de Vitré, M^{me} Lazou et, je crois, une ou deux autres femmes. Il y avait aussi une dizaine d'internés venant de Montfort-sur-Mer, parmi lesquels Tocquet, un Concarnois. Déjà condamné pour une première affaire, il allait être jugé pour une deuxième.

Nos avocats vinrent nous serrer la main, M^e Bastard pour René Guillamet et moi-même et M^e Feuillet pour M^{me} Lazou. Tous deux du barreau de Quimper avaient été conduits à Rennes par M. Pierre Robin, adjoint technique du génie rural.

L'audience se déroula relativement vite, malgré le nombre important d'accusés. Beaucoup n'avaient pas d'avocat. D'ailleurs cela ne servait pas à grand-chose d'être assisté d'un conseil.

Après la lecture des actes d'accusation, l'avocat général parla du maréchal Pétain, des bienfaits de la collaboration, mit l'accent sur le fait que nous étions des communistes, donc dangereux pour la société. Le niveau d'instruction et l'intelligence de certains de nous, tels M^{me} Lazou, René Guillamet et moi-même, étaient à ses yeux une circonstance aggravante. M^e Bastard s'appliqua à démontrer que René Guillamet, bien qu'ennemi du marché noir, n'avait transporté et caché cette caisse, qu'il croyait remplie de boîtes de conserve, que par pure

amitié pour moi et pour m'éviter les ennuis. Ma mère étant d'autre part sa femme de ménage, il ne pouvait pas refuser de me rendre ce service. Il eut pour moi une plaidoirie assez courageuse et conclut en affirmant que les jeunes n'avaient plus qu'une alternative, soit aller travailler en Allemagne, soit entrer dans la clandestinité. La cour ne se retira même pas pour délibérer. Elle rendit de suite ses jugements. René Guillaumet fut relaxé au bénéfice du doute. M^{me} Lazou récolta un an de prison et moi-même deux ans. Les autres prévenus se virent condamner à des peines variant de deux à cinq ans de prison. M^{me} Lazou² et moi-même nous fûmes en plus condamnés solidairement à verser une amende de mille deux cents francs, somme légèrement supérieure à mon salaire mensuel de l'époque.

Dès que furent connues nos condamnations, M^{me} Guillaumet, l'épouse de René et un ami d'enfance de Lestonan, Yvon Joncour, organisèrent une collecte pour payer l'amende. Mes collègues des Ponts et Chaussées en organisèrent une autre, qui rapporta la somme de mille quatre cents francs. En réalité, en ajoutant les frais de justice, nous avions à verser à la perception la somme de trois mille cent quatre-vingt-dix-sept francs soixante-dix. Je n'ai pas souvenance qu'elle ait jamais été réglée et l'argent des collectes servit à nous expédier des colis. J'avais écrit à mes parents que le paiement de l'amende n'était obligatoire qu'après ma sortie de prison.

Il valait mieux être condamné à une peine de prison de cinq ans plutôt qu'à une petite peine de un ou deux

ans. En effet, dès la peine terminée dans une prison française on était transféré dans une prison allemande pour être déporté, quelques jours ou quelques semaines plus tard, dans les camps allemands.

Dès la fin de l'audience on nous remit les menottes, sauf à René Guillamet qui, étant relaxé, ne retournait en prison que pour la levée d'écrou.

À la gare de Rennes, un très grand nombre de voyageurs attendait l'autorail. Dès que celui-ci s'arrêta au bord du quai ce fut une bousculade indescriptible, chacun voulant monter dans les premiers pour avoir une place assise. Les gendarmes s'évertuaient en vain à écarter les voyageurs pour nous faire monter. Je me trouvais en queue du groupe de détenus, attaché à un camarade nantais. À un moment donné j'étais derrière tout le monde, voyageurs civils, détenus et gendarmes. Il m'eût été facile de m'évader si, au palais de justice, cet Espagnol n'avait pas prévenu le gendarme de l'oubli de sa clef. Je n'avais aucun autre moyen de me défaire des menottes.

On nous ramena à la « villa chagrin » de Vitré comme la surnommaient les surveillants qu'en termes carcéraux l'on appelle les « gaffes ». Comme René Guillamet s'en allait, et qu'il était interdit de laisser deux détenus ensemble, l'on me changea de cellule. La nouvelle cellule, sous les toits, était plus spacieuse. Je m'y retrouvai avec quatre camarades de la région nantaise.

Le lendemain, le surveillant-chef me fit appeler. Comme j'étais le seul détenu à posséder le bac, il me proposa une place d'employé à la comptabilité de la

1. La répression pétainiste a recours aux décrets-lois de la III^e République, pris fin 1939 et début 1940. S'y ajoutèrent les dispositions répressives de Pétain et celles de l'occupant.

2. M^{me} Lazou fut internée à la prison de femmes à Rennes, jusqu'à la Libération. Pendant sa captivité, elle mit ses talents de pédagogue au service de ses compagnes de geôle. Elle eut l'occasion d'apprendre à lire à quelques-unes.

Une autre chose était également très dure à Poissy : la faim. J'avais partagé avec mes camarades ce qui me restait du dernier colis reçu à Vitré. Nous avions droit de recevoir deux colis d'un maximum de trois kilos par mois. Dès le jour de mon arrivée à Poissy j'avais envoyé à mes parents mon « changement d'adresse ». Quand ils l'eurent reçu et dès qu'ils réussirent à trouver, à la campagne, les denrées nécessaires : lard, beurre, crêpes, etc., ils confectionnèrent un colis approchant le plus possible des trois kilos. Pour cela, ils étaient aidés par M^{me} Manach, sœur de M^{me} Lazou, nommée institutrice à Lestonan et par M^{me} Guillamet, épouse de René. René circulait beaucoup à la campagne grâce à ses fonctions au génie rural et avait des possibilités de ravitaillement que mes parents n'avaient pas. Le premier colis ne m'est jamais parvenu. Il avait sans doute alléché un gardien. Lorsque je reçus le deuxième, il y avait environ un mois et demi que je ne mangeais autre chose que la boule de pain et la pitance de la prison. Vers dix heures du matin je n'avais plus de pain que j'essayais, pourtant, d'économiser en le grignotant miette par miette. Le reste de la nourriture c'était, midi et soir, une gamelle de soupe claire où nageait environ un quart de feuille de chou jaunie ou desséchée. À midi, nous avions également une pitance de choux ou de purée de pommes de terre très liquide ou encore de bouillie de résidus de soja ou de haricots. Un jour j'ai compté sept haricots dans cette pitance.

L'on doit ajouter à cela un verre de vin plutôt aigre que l'on pouvait acheter à la cantine le dimanche ainsi

gage courant qu'un seul mot de politesse, celui de Kénavo, au revoir. Les autres sont remplacés par des expressions banales, telles que : « il fait beau aujourd'hui » ou « je crois qu'il va pleuvoir ».

Ma mère s'était assise dans son lit et refusait de s'allonger bien que la sœur infirmière continuât de lui en donner l'ordre. Le choc moral avait été si fort qu'elle sortit de l'hôpital trois jours après pour rentrer à la maison. Je téléphonai à son médecin traitant et au chirurgien. Seul ce dernier me rendit quelque espoir en m'assurant qu'il croyait avoir enlevé toutes les métastases et que ma mère avait une chance de survie de six mois. Elle a vécu encore seize ans et n'est pas morte d'un cancer que les médecins avaient cru déceler après un examen radiologique mais des suites d'une nouvelle intervention chirurgicale due à une occlusion intestinale.

Après avoir quitté l'hôpital, je me rendis chez moi à Lestonan, en Ergué-gabéric. Je n'y retrouvai ni mon père, ni mon frère. Celui-ci n'était pas encore rentré de son travail, quant à mon père il était employé dans une ferme d'Elliant. Je m'y fis conduire et le trouvai occupé à travailler dans un champ. Aussi surpris que ma mère, il lâcha ses outils, me sauta au cou et m'embrassa à son tour. Son patron, également très heureux, lui dit de rentrer tout de suite et de prendre le nombre de jours de congé qu'il désirait. Je rentrai à la maison où je retrouvai enfin mon frère. Averti par les voisins, il m'attendait avec impatience. Il m'embrassa à son tour. Trois jours après, nous étions tous réunis, ma mère, mon père, mon frère et moi.

Tous les habitants du village manifestèrent leur joie, même ceux, peu nombreux (deux ou trois je crois), qui avaient eu l'impudence de dire à mes parents après avoir appris mon arrestation : « C'est bien fait pour lui, il n'avait pas besoin d'être communiste. »

Je pris quatre ou cinq jours de congé puis retournai travailler aux Ponts et Chaussées où, très gentils, mes chefs ordonnèrent le paiement intégral de mon salaire depuis mon arrestation jusqu'au jour de ma reprise d'activité. Aux Ponts et Chaussées, je ne restai que deux ou trois semaines, car il se présentait au lycée une place vacante de maître d'internat.

Malgré les objurgations de mes chefs et de mes collègues qui m'assuraient que chez eux l'on me donnerait tout le temps nécessaire à la préparation des deux concours d'adjoint-technique et d'ingénieur des TPE, j'acceptai le poste de maître d'internat. J'abandonnai la préparation de ces concours et entrepris, par correspondance, des études en vue d'obtenir une licence de mathématiques. Après avoir été reçu la première année au certificat de maths généré, j'abandonnai la poursuite de ces études par correspondance. J'avais un surcroît de travail à cause des remplacements fréquents de professeurs de maths absents et puis j'étais très occupé par des activités annexes telles que la mise sur pied d'une section de l'« Association nationale des victimes du nazisme ». Je participais également à la vie active d'autres organismes et associations. J'ai toujours regretté, non pas ma vie militante, mais d'avoir quitté les Ponts et Chaussées.